

Nîmes, le 23 janvier 2011

Damien Alary

Ancien Député-Maire
Président
du Conseil général de
Gard
Vice-Président
du Conseil régional
du Languedoc-Roussillon

Monsieur le Président,

Les infrastructures, les déplacements, leur organisation, faisaient, il y a quelques années, l'objet d'un dispositif partenarial sous la conduite de l'Etat. On l'appelait le D.V.A, Dossier de Voirie d'Agglomération. Il réunissait l'Etat, la Ville, le Département, la Région. Il a disparu avec la décentralisation et vous avez dû, en tant que président de l'Agglomération Nîmes Métropole, élaborer depuis un plan de déplacements urbains (P.D.U).

C'est ce que vous avez fait en 2007, en adoptant votre P.D.U et donc en affichant les objectifs à court terme (2010) et moyen terme (2015) suivants :

- Proposer un système global et durable de déplacement
- Mettre l'étoile ferroviaire de Nîmes au service d'une politique d'aménagement du territoire concertée et équilibrée
- Promouvoir une organisation multipolaire du territoire

Ces objectifs devaient être déclinés en actions prioritaires, dont les principales étaient :

- Deux lignes de transport en commun en site propre (TCSP)
- La réalisation de nombreux parc relais de stationnement en périphérie de ville
- Un schéma de voirie concerté avec formalisation des partenariats et des maîtrises d'ouvrage
- Un schéma directeur cyclable et déplacements doux

Aujourd'hui, je suis amené à constater que vous n'avez engagé que des initiatives partielles et dispersées, animées par une logique d'opportunité, sans que le cadre général tel que prévu au PDU ne soit ni posé, ni esquissé et encore moins concerté.

J'en veux pour exemple les sujets suivants :

- Le dossier porte Nord engagé sans réelle concertation
- Le dossier porte Est engagé sans réelle concertation
- La ligne 1 du TCSP qui ne dessert pas la gare centre
- Le choix unilatéral d'une gare nouvelle à Manduel
- Pas de réflexion cadre sur les circulations douces, pourtant annoncées
- Pas de schéma de voirie partagé avec les autres partenaires potentiels.

Cette absence de stratégie partenariale et de planification, dans un contexte budgétaire de raréfaction de l'argent public devient de plus en plus préjudiciable pour une réponse adaptée aux problèmes que rencontrent au quotidien les usagers Nîmois.


Les Nîmois, mais aussi les gardois qui se rendent à Nîmes, ont d'énormes difficultés pour se déplacer et il n'apparaît pas évident que celles-ci seront réglées une fois terminés les travaux partiels inachevés aujourd'hui. A titre d'exemples, des interrogations subsistent sur l'utilité actuelle des travaux engagés sur l'avenue Feuchères alors que l'orientation initiale du projet a changé. Il en est de même du devenir du trafic à hauteur du carrefour « du Colisée », dont on peut craindre la saturation. Il y a bien d'autres exemples.

A l'évidence les objectifs du P.D.U tel que voté ne seront pas atteints, ni à moyen, ni à long terme.

Les grandes infrastructures (déviation Nord, contournement Ouest, arrivée de la '2X2 voies..) méritent d'être rediscutées dans un nouveau cadre cohérent, comme il est urgent de faire le point sur la nature et l'importance des travaux déjà engagés.

C'est pourquoi il m'apparaît aujourd'hui indispensable que vous engagiez sans tarder une révision du PDU réellement concertée. Je vous le demande. L'objectif prioritaire devrait en être l'émergence d'un plan d'action réaliste et réalisable, avec des porteurs de projet et des coûts identifiés, pour répondre en toute transparence aux besoins de la population. Comme il l'a fait chaque fois qu'il a été associé, le Conseil Général est prêt à prendre sa place autour de la table des discussions.

Souhaitant que vous puissiez répondre rapidement à ma sollicitation qui répond à l'attente et aux interrogations de très nombreux concitoyens, je vous prie de croire, Monsieur le Président, mes sentiments les meilleurs. *et la plus ardent*



Damien ALARY

Monsieur Jean-Paul FOURNIER
Sénateur-Maire
Président de Nîmes Métropole
3, rue du Colisée
30947 NIMES cedex 9